



Conférence de presse du Ministre de la Santé

Chers amis de la presse,

Nous le savons tous désormais, le monde s'emploie depuis quelques mois à maîtriser la pandémie dite de la COVID-19. Notre pays n'est pas en marge de cette lutte. Mais il a choisi de déployer des solutions originales pour la prévention et la riposte, en tenant compte de nos réalités. Ces solutions font leurs preuves.

Avant d'y revenir, je voudrais préciser qu'à ce jour lundi 20 avril 2020, le Bénin compte au total 54 cas confirmés dont 40 quoique positifs au test de dépistage, ne présentent aucun signe de la maladie. Ces personnes sont isolées et prises en charge. 13 autres personnes porteuses de la maladie ne présentent pas de gravité particulière. Elles sont hospitalisées et déjà sous traitement. En outre, nous avons 1 décès et, parmi les 54 cas contrôlés positifs, nous avons 27 personnes guéries.

Pour en revenir à la stratégie du Bénin, notre Gouvernement a, très tôt, fait l'option d'aborder la situation avec responsabilité et pragmatisme. C'est ainsi que nous avons rapidement prospecté les fournisseurs et passé nos premières commandes de matériels et de médicaments. Ceux-ci, comme vous l'avez observé ces derniers jours, nous sont livrés et nous permettent de bien prendre en charge les malades.

Par ailleurs, au plan strictement interne, nous avons entre autres mesures :

- procédé à l'identification de sites de prise en charge d'éventuels cas positifs ;
- équipé lesdits sites pour les mettre aux normes requises ;
- organisé la mise en quarantaine d'office des personnes venant de l'étranger, après avoir constaté que certains voyageurs ne respectaient pas l'auto-isolement ;
- identifié et dédié à la prise en charge des cas positifs, des hôpitaux. C'est ainsi que l'hôpital de zone d'Allada, l'hôpital d'instruction des armées de Parakou, une partie de l'hôpital de zone d'Abomey-Calavi, une partie du Centre hospitalier départemental de Natitingou, le site de l'ex école de la Police sont entièrement et exclusivement dédiés à la cause. En dehors de ces sites de référence, le Gouvernement a également, dans les autres départements, retenu des infrastructures hospitalières destinées uniquement à la prise en charge. Cette approche nous permet de disposer, dans les différentes régions du pays, d'un centre approprié de prise en charge ;
- établi un cordon sanitaire pour isoler les communes les plus exposées à la pandémie en raison de la localisation des cas dénombrés ;
- rendu obligatoire le port de masque en tous lieux à l'intérieur dudit cordon et recommandé fortement son utilisation en dehors ;

- décidé pour compter de ce jour, de mettre à la disposition des pharmacies, la chloroquine à prix subventionné en vue de favoriser son accès sécurisé à la population. Cette option se justifie par le fait que nous anticipons que les contacts seraient de plus en plus observés et si leur prise en charge se fait précocement, nous maximisons les chances de ne pas aboutir aux complications sources de décès.

A ces différentes mesures, il convient d'ajouter l'acquisition massive de matériels de dépistage, de masques, de médicaments et autres équipements nécessaires au traitement des malades.

Enfin, dans sa stratégie globale de riposte, le Gouvernement a fait l'option d'un diagnostic biologique systématique des personnes symptomatiques de même que tous les contacts des personnes contaminées. Par ailleurs, certains groupes considérés comme plus exposés notamment, le personnel médical et paramédical, le personnel des forces de défense et de sécurité, la communauté pénitentiaire, etc. bénéficieront d'un dépistage systématique.

C'est dans ce cadre que nous avons réceptionné plusieurs équipements permettant de rendre opérationnels de nombreux laboratoires de dépistage. Il s'agit notamment de postes de sécurité microbiologique de classe III, de centrifugeuses réfrigérées, de chaînes d'électrophorèse, surtout de 40 thermocycleurs pour la lecture finale des résultats, ainsi que de divers autres matériels de laboratoire nécessaires pour les manipulations. Avec l'acquisition de ces équipements, notre capacité de diagnostic s'étend désormais jusqu'à 16 000 tests par jour.

C'est la combinaison de toutes ces mesures qui nous permet de faire face à la pandémie et d'espérer, si chacun de nous apporte sa contribution, de la maîtriser de façon à pouvoir continuer à exister le temps qu'elle s'éteigne.

Pour ce faire, je voudrais profiter de l'occasion pour dire aux populations que le Gouvernement a pris les mesures qu'il faut. Ce faisant, il remplit son devoir. Il est donc nécessaire que chacun de nous, chaque citoyen où qu'il se trouve, respecte lesdites mesures et les fasse respecter autour de lui.

Je vous remercie.

Cotonou, le 20 avril 2020



Benjamin I. B. HOUNKPATIN

Ministre de la Santé